

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION – ANNEE 2019

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	5	Création d'un atelier rural sur le site de Préhyr à Rochefort	770.000 € (fiche actualisée)	Développement rural	Réunion de coordination organisée le 14.10.2019. La fiche revue a été transmise au SPW en date du 13.11.2019
1	8	Création de logements « tremplins » et d'un local de rencontre et de services à Laloux	469.177 € (fiche actualisée)	Développement rural Ureba	Réunion de coordination organisée le 14.10.2019. La fiche revue a été transmise au SPW en date du 11.11.2019.
1	1	Aménagement des entrées de village et sécurisation des traversées (voiries communales)	181.500 € (estimation fiche-projet)	Développement rural	Réflexions et organisation de rencontres avec les différents intervenants
1	4	Mise en place d'un Plan Communal de Développement de la Nature	33.275 € (estimation fiche-projet)	SPW- Espaces verts	Réflexion de la CLDR
1	7	Mise en valeur touristique du petit et/ou grand patrimoine de toute la commune de Rochefort	199.650 € (estimation fiche-projet)	Développement rural Province de Namur	Réflexion de la CLDR sur les outils à mettre en place
1	6	Mise en place d'une politique pour éviter la pénurie de médecins	72.600 € (estimation fiche-projet)	Développement rural	Réflexion de la CLDR

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
	PCDR classique PwDR 2007-2013 ¹ PwDR 2014-2020 : M 7.4			
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2010	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 ² PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Mise en valeur du site de l'Ermitage et du Petit Patrimoine	Conserver le site de l'Ermitage et faire connaître Edmond d'Hoffschmidt. Restaurer et aménager les abords des divers points d'eau et de divers symboles (chapelle, calvaire, croix de rogations, croix d'occis, ...) répartis sur le territoire communal	159.109,29 €	21.09.2015

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non
Si le patrimoine est loué³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.		
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)		
Recettes générées par l'exploitation du	Type	Montant annuel

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

³ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Sauvegarde des vestiges du site de l'Ermitage
	Aménagement d'abord selon les principes suivants : respect du patrimoine local, alimentation en eau si possible, signalétique adaptée.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Aide et encouragement pour l'asbl gestionnaire du site de l'Ermitage
	Restauration des sites appréciée tant par les riverains que les visiteurs

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2012	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 ⁵ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Aménagement des points de vue sur le territoire de l'entité de Rochefort	Les aménagements permettront de donner une image positive de la commune, d'offrir des aires de convivialité aux habitants et d'informer et d'éduquer la population et les touristes aux richesses naturelles locales.	204.690,82	20.06.2016

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué⁶ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du	Type	Montant annuel	

⁵ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁶ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

patrimoine	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁷	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Donner une image positive de la commune
	Offrir des aires de convivialité aux habitants
	Informer et éduquer la population et les touristes aux richesses naturelles locales

⁷ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
	2017	29.05.2019	
Date des réunions durant l'année écoulée - 2019		Nombre de présents	
			19
	02.07.2019		16
	13.11.2019		
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	<p>Suite aux élections communales, le quart politique devait être modifié au sein de la CLDR. Quitte à recomposer une partie de la Commission, chaque membre est interrogé pour savoir s'il souhaite ou non poursuivre son investissement au sein de la CLDR. En fonction du nombre de démissionnaires, des nouveaux candidats ont rejoint la CLDR. Une fois recomposée, la CLDR s'est réunie rapidement suite à l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon (09.05.2019) en juillet et une seconde fois en novembre. La première réunion a permis de valider définitivement le choix de 3 fiches-projet à mettre en œuvre prioritairement. Deux demandes de convention ont donc été introduites en novembre à l'Administration. La seconde réunion a permis, entre autres, de dégager des actions à mettre en œuvre et de générer la réflexion sur d'autres sujets en parallèle comme, notamment, l'accueil des nouveaux habitants au sein de la commune. Des groupes de travail traitant de la pénurie de médecins d'une part et, d'autre part, de la mise en valeur touristique du patrimoine de la commune ont été amorcés.</p>		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	Lot 1 – FP 1		
Intitulé du projet	Aménagement des entrées de village et sécurisation des traversées (voiries communales)		
Priorité du projet	Lot 1		
Calendrier d'exécution	2021		

ANNEXE 5: PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1	Fiche 8 - Création de logements « tremplins » et d'un local de rencontre et de services à Laloux	469.177 € (fiche actualisée)	Développement rural	80%
	1	Fiche 5 - Création d'un atelier rural sur le site de Préhyr à Rochefort	770.000 € (fiche actualisée)	Développement rural	80%
				Infrasports (phase 2) Espaces verts (phase 2)	
Année rapport annuel + 2 ans	1	Fiche 1 - Aménagement des entrées de village et sécurisation des traversées (voiries communales)	181.500 € (estimation fiche-projet)	Développement rural	80%
	1	Fiche 7- Mise en valeur touristique du petit et/ou grand patrimoine de toute la commune de Rochefort	199.650 € (estimation fiche-projet)	Développement rural	80%
				Province de Namur	
Année rapport annuel + 3 ans					